

en ligne

K3-AJ-09-001-FR-C

Revue rurale de l'UE

N° 1
FR

Octobre 2009

Le magazine du réseau européen de développement rural



Le Fonds européen agricole pour le développement rural

The screenshot shows the ENRD website interface. At the top, it says 'European Commission European Network for Rural Development'. Below that, there are navigation links and a search bar. The main content area includes a 'WELCOME TO THE European Network for Rural Development (ENRD)' section with a detailed introduction. To the right, there is a 'You might also like' section with links to 'CONTACTS', 'Who's Who', 'NEWSLETTER', 'Rural News', and 'MEDIA', 'Official Links'. Below the main text, there are sections for 'EVENTS CALENDAR' and 'NETWORK MEETINGS', each with a small graphic and text. At the bottom left, there is a 'COMMITTEES' section with text about upcoming meetings.

Le réseau européen de développement rural EN LIGNE

<http://enrd.ec.europa.eu>



Office des publications



Commission européenne





Renforcer la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture de l'UE

L'agriculture et la sylviculture demeurent des éléments essentiels de l'économie rurale européenne. L'axe 1 de la politique de développement rural de l'Union européenne offre beaucoup de nouvelles opportunités susceptibles de favoriser l'innovation, la compétitivité et la modernisation de ces secteurs clés.

L'agriculture et la sylviculture contiennent d'être des facteurs de structuration importants des régions rurales de l'Union européenne du fait de leur impact direct et indirect sur la chaîne de production des biens, services ou activités. En outre, la plupart des micro-, petites et moyennes entreprises, dans le secteur agroalimentaire ou sylvicole, sont installées dans des régions rurales, où la demande en services de proximité générée par leur activité profite très nettement à la protection et au développement des activités agricoles et sylvicoles. Ces deux secteurs ont par ailleurs des répercussions majeures sur l'affectation des terres rurales et représentent la principale source de nombreux biens publics environnementaux.

Le Fonds européen agricole pour le développement rural offre une occasion unique à toutes ces composantes de l'économie rurale européenne. Des dispositions spécifiques ont en effet été intégrées dans l'axe 1 de la politique de développement rural afin que le Feader soutienne des actions contribuant à la «compétitivité des secteurs agricole et forestier».

La réflexion politique à l'origine de l'axe 1 reconnaît le rôle clé joué par la modernisation de ce secteur, véritable moteur de l'économie rurale dans son ensemble à travers toute l'EU-27. Les aides à la

modernisation agricole visent souvent à rationaliser l'utilisation des ressources, par exemple en remplaçant d'anciens systèmes d'irrigation par un équipement plus efficace. Si les besoins diffèrent en fonction des États membres, des avantages communs peuvent découler d'investissements ciblés avec discernement dans les systèmes agricoles et sylvicoles de l'UE, polyvalents par nature.

Crédits alloués à l'axe 1

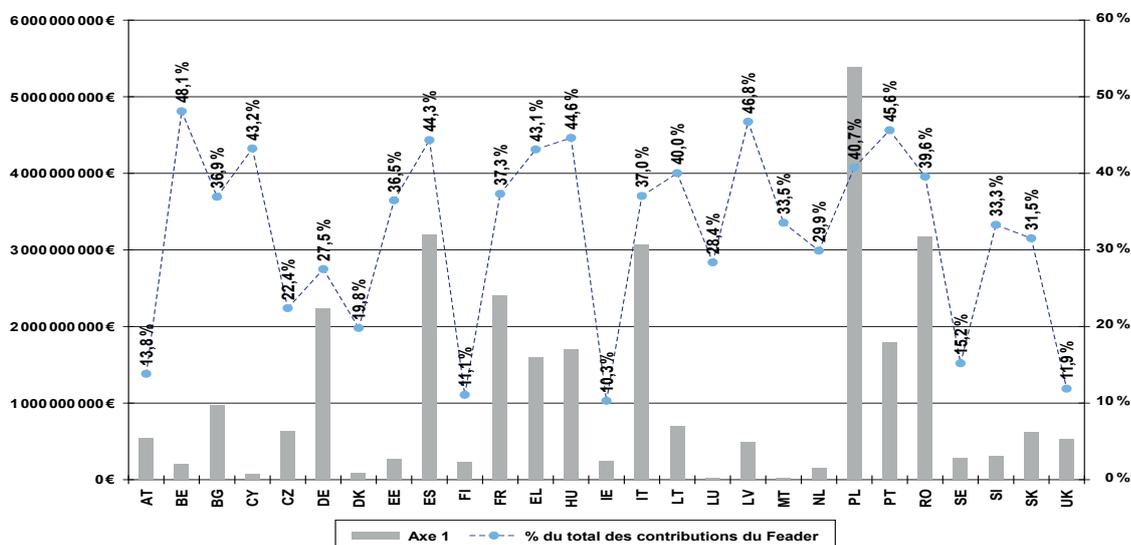
La part relativement élevée des crédits alloués par le Feader aux mesures de l'axe 1 reflète l'importance que les États membres accordent à la modernisation du fonctionnement des secteurs agricole et sylvicole. Au total, quelque 35 % de l'ensemble des ressources du Feader sont affectées à l'axe 1 (y compris celles destinées aux actions Leader de l'axe 4 contribuant à cet objectif). Le graphique 1 figurant ci-dessous illustre la répartition du financement alloué au titre de cet axe 1 dans chaque État membre.

Les données de ce graphique soulignent les divergences existant dans la répartition des crédits de l'axe 1. Ces différences mettent en lumière les atouts des diverses économies rurales et les priorités fixées quant au développement d'autres activités rurales.

Mesures en faveur du développement

L'axe 1 propose un ensemble de mesures utiles au développement. Celles-ci reposent sur plusieurs outils de politique agricole structurelle traditionnelle tels que: l'investissement dans les exploitations agricoles et forestières, le développement du capital humain au moyen de régimes d'aide à la retraite anticipée, au démarrage de jeunes agriculteurs, à la formation professionnelle et aux services de conseils agricoles. En outre, des mesures plus innovantes sont également disponibles, qui visent à augmenter la valeur ajoutée dans la chaîne agroalimentaire ou à soutenir l'innovation et la diffusion de nouvelles technologies, l'entrepreneuriat et la promotion de produits de qualité.

Le graphique 2 illustre les préférences des États membres concernant ces différentes mesures de développement; ainsi, la «modernisation des exploitations», l'«augmentation de la valeur ajoutée des produits agricoles et sylvicoles» et l'«amélioration et développement des infrastructures» y apparaissent comme trois outils phares de l'axe 1 à travers l'UE.



Graphique 1 — Total des contributions du Feader allouées à l'axe 1 par État membre (en valeur absolue et part des dépenses)

L'analyse de la répartition des fonds selon les différentes mesures de l'axe 1 au niveau des États membres révèle un spectre très large de priorités nationales. Par exemple, l'Irlande, et dans une moindre mesure la Finlande, utilise le Feader pour revitaliser la démographie rurale en mettant en place d'importantes mesures incitatives destinées aux jeunes agriculteurs et en libérant des emplois grâce à des plans de préretraite. La France est elle aussi particulièrement active dans son soutien aux jeunes agriculteurs, bien qu'elle n'ait généralement pas recours à la retraite anticipée.

En Allemagne, aux Pays-Bas et au Luxembourg, les programmes de développement rural dans le cadre de l'axe 1 mettent plutôt l'accent sur la modernisation des exploitations et des infrastructures. Cette approche est également préconisée dans le sud de l'Europe et par nombre de nouveaux États membres, où des mesures de réorganisation et de modernisation touchant au capital matériel sont associées à la promotion d'une production à plus forte valeur ajoutée. Une attention toute particulière est accordée aux petites et moyennes exploitations en Europe de l'Est, afin que les agriculteurs soient en mesure de s'aligner sur les normes de l'UE en matière de compétitivité, d'environnement et de sécurité alimentaire.

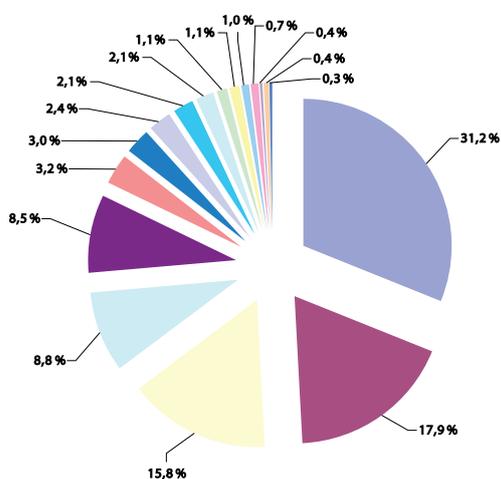
Si ces instruments traditionnels de soutien au développement agricole sont les plus utilisés dans la plupart des PDR, le capital humain est également une priorité défendue activement par certains États membres comme le Royaume-Uni et le Danemark, qui accordent une grande importance à la formation, à l'information et à l'augmentation de la valeur ajoutée économique.

Beaucoup de PDR reconnaissent que le capital humain et les connaissances sont des facteurs indispensables permettant d'optimiser les avantages durables apportés par les systèmes agricoles et forestiers de l'UE à travers l'axe 1. Il est en outre communément admis que le soutien à l'innovation rurale offre une multitude d'opportunités permettant d'augmenter ou de créer des capacités d'entrepreneuriat solides.



© COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 1995-2009

Graphique 2 — Mesures de l'axe 1 du Feader



- 121 Modernisation des exploitations agricoles
- 123 Apport de valeur ajoutée aux produits agricoles et forestiers
- 125 Amélioration des infrastructures liées au développement et à l'adaptation de l'agriculture et de la sylviculture
- 112 Installation des jeunes agriculteurs
- 113 Retraite anticipée
- 111 Formation professionnelle et campagnes d'information
- 141 Agriculture de semi-subsistance
- 126 Restauration du potentiel de production agricole
- 114 Recours aux services de conseil
- 122 Augmentation de la valeur économique des forêts
- 124 Coopération pour le développement de nouveaux produits
- 142 Groupements de producteurs
- 132 Participation des agriculteurs aux programmes de qualité alimentaire
- 133 Campagnes d'information et de promotion
- 115 Mise en place de services de gestion, de remplacement et de conseil
- 143 Paiement direct (Bulgarie et Roumanie)
- 131 Respect des normes établies par la législation communautaire

Soutien à l'innovation rurale

Tous les acteurs des secteurs agricole et forestier de l'UE, indépendamment du pays ou de l'activité, sont confrontés à un environnement professionnel évoluant de plus en plus vite, un phénomène encore accentué par la concurrence internationale, les avancées technologiques et la transformation des schémas sociétaux. Sur un marché qui connaît des mutations aussi rapides, l'immobilité équivaut à un retour en arrière, et aucun producteur ne peut aujourd'hui se permettre d'ignorer le fait que l'innovation est un besoin vital.

L'innovation est désormais un outil indispensable pour la viabilité à long terme des régions rurales européennes, et, si les pratiques rurales innovantes gagnent du terrain dans certains États membres, d'autres régions ont encore bien du chemin à parcourir. Avec l'axe 1, le Feader fournit aux autorités nationales les ressources nécessaires pour aider à la réduction de ces fortes disparités en matière de développement rural.

Le processus de modernisation peut être associé à l'innovation et à l'amélioration des performances dans les exploitations agricoles ou forestières. Les services de promotion des connaissances dans les zones rurales constituent également d'importants outils de développement, d'autant plus efficaces qu'ils sont adaptés aux circonstances régionales spécifiques. Cela suppose une approche intégrée capable de combiner investissements en capital matériel et encouragement actif du développement des ressources humaines.

L'axe 1 fournit ces ressources dans le but de stimuler et de soutenir une réflexion novatrice, inventive et alternative auprès des agriculteurs et sylviculteurs de l'UE. Faire évoluer les comportements issus d'une mentalité traditionnelle parfois «étroite» en faveur d'une forme de pensée plus ouverte, orientée vers des marchés multiples et plus flexible constitue un véritable défi dans certaines régions. Néanmoins, les succès rencontrés dans ce domaine constitueront des modèles de référence sur le long terme et permettront ainsi aux États membres de fixer leurs priorités de manière adaptée.

Il existe de nombreux exemples de PDR capables d'encourager les pratiques rurales novatrices. En voici quelques exemples brièvement présentés dans les études de cas qui suivent.



P. ARRAGON



Soutien les ambitions des jeunes agriculteurs en France

Consciente du rôle déterminant des jeunes générations dans la croissance de ses campagnes, la France a décidé d'allouer, dans le cadre de son PDR pour l'Hexagone, près de 30 % de l'ensemble des fonds de l'axe 1 au soutien des jeunes agriculteurs. Cela représente presque 10 % du total des aides du Feader allouées à la France. Une aide globale est apportée, combinant cours de formation professionnelle et financements couvrant les frais d'installation et de développement.

Dans les régions rurales françaises, l'accent a délibérément été mis sur le capital humain pour tenter de répondre aux différents besoins des jeunes agriculteurs. Les cours de formation professionnelle sont flexibles et permettent aux étudiants de poursuivre leurs études agricoles sur une période plus longue qu'auparavant. Cette décision est importante dans la mesure où elle permet d'étendre les possibilités pour les jeunes agriculteurs d'atteindre le niveau de formation minimal requis afin de bénéficier des aides du Feader, qui depuis peu équivaut à un baccalauréat agricole.

Une autre forme d'assistance axée sur les connaissances est proposée sous la forme d'un cours d'«installation» de six mois, comprenant un suivi par un tuteur et l'acquisition d'une série de compétences pratiques d'ordre technique, commercial et environnemental. Ce cours comprend une formation dans des domaines touchant directement aux intérêts des participants, mais également à d'autres sujets, dans l'optique d'élargir les horizons et les ambitions des jeunes agriculteurs.

La politique française d'aide à l'installation des jeunes exploitants dans le cadre du Feader permettra d'obtenir une main-d'œuvre rurale mieux qualifiée, davantage informée, plus audacieuse et compétitive. L'une des questions clés de cette politique concerne notamment les mécanismes permettant d'augmenter la participation aux programmes: il conviendrait en effet qu'au moins 30 % (chiffre estimé) des jeunes agriculteurs qui entrent dans la vie active rurale sans bénéficier de la formation de renforcement des capacités financée par le PDR puissent profiter de ce cours.



Gestion des forêts en Roumanie

Traditionnellement, la sylviculture et l'industrie du bois occupent une place primordiale dans l'économie rurale roumaine, contribuant de manière significative à l'emploi et aux exportations. À cet égard (et en gardant à l'esprit l'importance des produits forestiers autres que le bois, tels que les champignons, les baies, les plantes médicinales, etc.), la sylviculture offre en Roumanie de nombreuses opportunités pour un développement rural durable.

Ce secteur souffre cependant de problèmes structurels anciens parmi lesquels il convient de citer: un manque généralisé d'équipements pour l'exploitation forestière, la production de produits de première transformation ou de produits à valeur ajoutée; l'insuffisance du

réseau de chemins forestiers, qui rendent plus de 2 millions d'hectares pratiquement inaccessibles à des fins techniques et économiques; la fragmentation de la propriété qui engendre des inefficacités; le manque d'information et de qualification des sylviculteurs sur la polyvalence des forêts modernes; enfin, les problèmes liés à l'abattage illégal sont toujours d'actualité, en dépit des actions récemment menées par le gouvernement.

La politique sylvicole roumaine poursuit ses efforts pour résoudre ces problèmes. Parmi les initiatives clés, citons la privatisation des forêts et la création de nouvelles structures de gestion sous la forme de districts forestiers privés. Un autre grand objectif de cette politique



Coopération dans le secteur de l'agriculture biologique en Italie

Les politiques italiennes de développement rural mettent l'accent sur les actions novatrices qui tirent avantage de la considérable diversité agricole du pays et exploitent le caractère unique des produits régionaux ou locaux. L'agriculture biologique joue un rôle majeur dans cette politique, l'Italie étant le plus grand producteur de denrées alimentaires biologiques d'Europe, avec plus de 1 million d'hectares certifiés bio. Cette situation est parfaitement illustrée par les PDR régionaux du pays: ainsi, d'après le PDR couvrant la vallée d'Aoste, les Pouilles, la Sicile et la Basilicate, l'agriculture biologique représente quelque 16 % de la surface agricole totale dans certaines régions.

Cette force du nombre doit être judicieusement couplée à une coopération entre les parties prenantes de l'agriculture biologique, ce qui est encouragé de diverses manières. Par exemple, les groupes de producteurs biologiques peuvent tirer parti des outils du Feader, directement liés aux opportunités offertes par l'axe 1, à savoir: des investissements novateurs visant à apporter une valeur ajoutée à la production agricole primaire, des incitations à la mise en conformité avec les normes communautaires, des aides au démarrage pour la gestion des activités des groupements de producteurs formellement

reconnus, des formations professionnelles, des services de conseils agricoles et la diffusion de connaissances scientifiques et de pratiques novatrices.

Les aides du Feader ciblent les micro-, petites et moyennes entreprises, tandis que l'axe 1 vise à aider ces agriculteurs à améliorer la qualité de leurs systèmes de production biologique et de leurs produits. Les approches novatrices, pouvant revêtir différentes formes, sont encouragées. Ainsi, l'aide au titre de l'axe 1 peut être utilisée pour soutenir les agriculteurs à adopter de nouveaux modèles commerciaux, en participant à des programmes de qualité alimentaire, par exemple. Les campagnes d'information et de publicité s'inscrivent également dans une démarche marketing «biologique» ou «d'appellation d'origine» pouvant financer des activités promotionnelles pour un large éventail de produits ruraux, y compris des innovations originales.

Tous les programmes biologiques disponibles au titre de l'axe 1 sont conçus pour venir compléter les mesures de l'axe 2, elles-mêmes destinées à améliorer les conditions de l'agriculture biologique.



P. ARRAGON

est l'augmentation de la couverture forestière à un niveau optimal estimé entre 32 et 35 % du territoire.

Parallèlement à cette réorganisation, plusieurs mesures de l'axe 1 du PDR national promeuvent une filière « bois » forte, saine d'un point de vue environnemental et favorisant l'intégration sociale. Par exemple, la mesure n° 122 porte sur l'amélioration de la structure forestière et le renouvellement des forêts à faible production et des forêts dégradées. La mesure n° 125 soutient le développement de



© COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES | 1995-2009

l'accès aux forêts, la prévention des inondations et les activités de gestion de l'eau. La mesure n° 123, concernant les microentreprises, canalise l'aide pour restructurer et moderniser la transformation et la commercialisation des produits forestiers (dérivés du bois ou non). Outre ces trois mesures phares, le secteur forestier bénéficie également des mesures n°s 111 et 142 sur la formation professionnelle, les actions d'information, la diffusion des connaissances et la création de groupements de producteurs.

On a pu noter que des approches innovantes et intégrées associant des actions issues de ces différentes mesures permettaient d'obtenir des résultats particulièrement probants en termes de développement des ressources forestières roumaines.



Promouvoir des produits de qualité à Malte

Dotée de ressources naturelles limitées et fragiles, Malte a adopté une stratégie de développement rural qui promeut activement l'innovation liée à la qualité des produits. En s'appuyant sur des systèmes de production traditionnels, à la fois patrimoine local et source potentielle de développement économique, cette approche fondée sur la qualité et encouragée dans le cadre des PDR a pour objectif d'assurer la solidité des structures des filières du secteur agricole. Elle a également pour vocation d'encourager l'innovation et de renforcer la compétitivité grâce à la diversification et au développement de produits de niche, comme ceux issus de l'agriculture biologique, par exemple.

Outre sa dimension environnementale, cette approche vise à entretenir l'engouement de la population maltaise vis-à-vis des produits nationaux et à tirer profit des avantages associés à l'approvisionnement des entreprises liées au tourisme dans les îles maltaises.

Certains produits traditionnels tels que le Gbejniet (petit fromage rond), les tomates séchées, l'huile d'olive, le vin, le miel, les figues séchées et d'autres produits de qualité contribuent aujourd'hui encore à maintenir vivant un patrimoine gastronomique très apprécié des consommateurs. Les mesures de l'axe 1 aideront les entreprises agricoles maltaises à améliorer leur service à la clientèle par le biais d'applications modernes et novatrices des méthodes agricoles traditionnelles et des techniques horticoles pour la fabrication de ces produits.

En conséquence, quelque 12 % du budget total de l'axe 1 sont alloués au développement de produits agricoles de qualité. Les mesures liées au capital matériel et à l'innovation ont été déclarées prioritaires dans cette région. D'autres mesures aidant les organisations de producteurs et leur coopération sont également éligibles au titre d'un cofinancement par le Feader, accordé à des projets soutenant le développement de produits ruraux de qualité issus des secteurs agricole et forestier du pays.



F. LERIN